

## **CSAL FS du 10 octobre 2024**

### **NOTE D'ORIENTATION SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL DE LA DGFIP**

Cette note cadre les priorités de la DGFIP et se décline en 6 points :

- 1 sécurité des agents et accompagnement lors d'évènements graves
- 2 améliorer les conditions de travail
- 3 accompagner les risques de désinsertion professionnelle des agents
- 4 développement de la culture des risques professionnels
- 5 sobriété énergétique
- 6 maîtriser le risque amiante

### **SUJETS ISST**

- bilan d'activité de l'Inspecteur sécurité et Santé au travail

- rapports de visite des bâtiments de Bayeux et Vire

Seul le rapport sur le bâtiment de Bayeux a fait l'objet d'une observation de notre part, l'absence notée de détecteur de fumée dans la chaufferie. Le chef du BIL doit vérifier si le nécessaire a été fait.

A cette occasion, il a été demandé à la direction que soit communiqué le tableau des exercices incendie effectués par bâtiment.

### **SUJETS APMP**

- bilan de l'activité de l'Animatrice de la politique ministérielle de prévention

- budget et actions locales

Les actions votées sont :

- achat de stores anti-chaaleur pour l'accueil de Délivrande sur le modèle de celui installé à Bayeux.
- création d'un cheminement piéton sous le porche de Délivrande et pose d'un ralentisseur.
- mesures correctives des débits de VMC.

FO et la CGT ont posé des réserves sur le site d'Aunay sur Odon, la maire étant propriétaire des locaux.

Suite à ces décisions, restent 16 000€ qui serviront aux dépenses du médecin de prévention et de l'assistante de prévention ; le médecin de prévention ayant déjà dépassé son budget et l'assistante de prévention étant en attente de cette réunion pour en engager d'autres.

### **POINT ENQUETE INCIDENT GRAVE**

Suite au vote de la FS exceptionnelle du 25 septembre 2024, une enquête de la FS est mise en place. La première réunion méthodologique regroupant direction et représentants syndicaux aura lieu le 21 octobre 2024. Les résultats de l'enquête seront présentés lors de la première FS de 2025.

## **FICHES DE SIGNALEMENT**

Les fiches examinées sont toutes relatives à des agressions ou à des incivilités subies par des agents vis-à-vis de l'extérieur. Nous en profitons pour rappeler que les fiches de signalement doivent être remplies par la victime. En effet, ainsi que nous l'a précisé, sur notre interpellation, l'assistante de prévention, cela permet une intervention de sa part et les suites données sont plus appropriées au ressenti de l'agent.

Aux contours de décembre 2024, l'application Signalfip permettra aussi d'enregistrer les signalements internes. Par ailleurs, les syndicats auront un accès consultatif à cette application et les agents pourront ou non choisir de leur permettre d'accéder aux fiches remplies.

## **MENTIONS REGISTRE RSST**

Le désagrément sonore causé par les imprimantes à étiquettes va être mesuré avant de prendre les mesures appropriées.

Le projet de réinstallation de fontaines à eau va être étudié.

## **ACCIDENTS DE SERVICE**

Les accidents recensés n'appellent pas d'observation particulière

## **PRCP / INFORMATION SUR UN DROIT D'ALERTE**

Un droit d'alerte a été lancé par Solidaires suite à situation présumée de harcèlement. Une enquête administrative est en cours, ainsi que le prévoit la procédure. Les conclusions de celle-ci et les mesures prises par l'administration seront présentées lors de la prochaine FS.

## **INTERVENTION DE LA MEDIATION AU SGC DE VIRE**

Sur demande de la direction, la cellule nationale de médiation est intervenue au SGC de Vire. Cette intervention semble avoir permis d'apaiser les relations entre les collègues (équipes de travail et encadrants).

Une réunion de suivi aura lieu sur place le 16 octobre.

Nous nous félicitons que la direction locale ait pris en main cet outil qui permet de régler certains conflits et dont d'autres directions ont fait usage avant la nôtre.

## **POINT SUR LES TRAVAUX IMMOBILIERS A LA DGFIP**

D'importants travaux de câblage vont avoir lieu dans le bâtiment Gambetta, afin notamment de permettre le passage à la TOIP. Le chantier se déroulera d'octobre à février. Une communication du planning des travaux aura lieu au fur et à mesure de l'avancement de ceux-ci. Les désagréments possibles ont fait l'objet de discussion avec les équipes. Des salles de replis sont prévues, avec horaires décalés pour les percements les plus importants afin de gêner le moins possible les collègues. De même des casques anti-bruit seront disponibles.

La mairie de Vire souhaitant récupérer les locaux que nous occupons actuellement, une solution de déménagement est prévue à horizon septembre 2026, l'opération nécessitant études et gros travaux.

## QUESTIONS DIVERSES :

Bâtiment Bertrand : le projet d'installation d'un miroir à la sortie du parking est en cours, le syndic étant d'accord sur l'analyse. Reste à le finaliser.

La prochaine Formation Spécialisée aura lieu le 5 décembre 2024.

Vos représentants en CSAL FS :

Daniel **TEXIER** : titulaire,  
Pierre-Yves **AUROSSEAU** : titulaire,  
Armelle **GOUEZ** : suppléante  
Marie **BICEP** : suppléante